

INRA  
2 Place Pierre Viala  
34060 Montpellier cedex 02  
Tél. : + 33 (0)4 99 61 30 30  
Fax : + 33 (0)4 67 34 52 01  
E-mail : [centre.montpellier@supagro.inra.fr](mailto:centre.montpellier@supagro.inra.fr)  
[www.inra.montpellier.fr](http://www.inra.montpellier.fr)

DDTM  
Service Urbanisme, Environnement et  
Développement des Territoires (SUEDT)  
A l'attention de Monsieur ALGER  
105, Boulevard Barbès  
11 000 Carcassonne

Réf. : 2019-002

A Montpellier, le 07 novembre 2019

**Objet : Demande d'autorisation de défrichement – Pièces complémentaires**

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Sylvain Labbé, agissant en tant que président du Centre Montpellier Occitanie de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), ai eu l'honneur de solliciter le 15 juillet 2019 une autorisation de défrichement portant sur une surface de 11 ha sur la commune de Gruissan, dans le massif de la Clape.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires par retour de lettre du 14 août 2019.

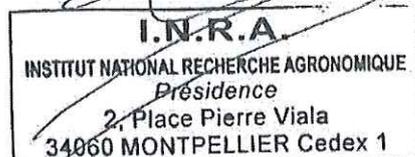
Conformément à l'article R341-1 du Code forestier, nous vous prions de trouver ci-joint les pièces complémentaires demandées :

- Acte autorisant M. Labbé à déposer la demande d'autorisation de défrichement.
- Extrait de la matrice cadastrale du conservatoire du littoral mentionnant la parcelle A750.
- Accord de principe du conservatoire du littoral à déposer une autorisation de défrichement sur la parcelle A750.
- Déclaration de l'ONF attestant que les parcelles du projet n'ont pas été parcourues par le feu depuis plus de 15 ans.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

VU LE  
COMMISSAIRE ENQUETEUR  
A. HIEGEL

Sylvain LABBE  
Président du centre INRA Occitanie-Montpellier



R.L.  
P.L.R